Fiche de procédure

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 2022/0403(COD) codécision)

Règlement

Mesures visant à réduire l'exposition excessive aux contreparties centrales de pays tiers et à améliorer l'efficacité des marchés européens de la compensation

Modification Règlement 2012/648 2010/0250(COD)
Modification Règlement 2013/575 2011/0202(COD)

Modification Règlement 2017/1131 2013/0306(COD)

Sujet

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière

Priorités législatives

Déclaration commune 2022

Déclaration commune 2023-24

Conseil de l'Union européenne

En attente de la position du Conseil en 1ère lecture

Acteurs principaux			
arlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	Affaires économiques et monétaires		25/01/2023
		HÜBNER Danuta Mar	<u>ia</u>
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		S&D LALUCQ Aurore	
		renew europe. POULSEN Erik	
		GRUFFAT Claude	
		ROOKMAKER Dorien	
		GUSMÃO José	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ITRE Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de n pas donner d'avis.	e
	JURI Affaires juridiques	La commission a décidé de n pas donner d'avis.	е

Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Stabilité financière, services financiers et union des marchés des capitaux	MCGUINNESS Mairead
Comité économique et social européen		